



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch MonosVeno 046

Date d'impression: 19.09.2016

Code du produit: 601

Page 1 de 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Jokisch MonosVeno 046

Autres désignations commerciales

Alte Bezeichnung: Jokisch High Speed Superfine Spindel Oil 46

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Jokisch GmbH	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	DE-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
e-mail:	info@jokisch-fluids.de	
Interlocuteur:	Herr Sengenhoff	
e-mail:	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Les huiles minérales hautement raffinées et d'additifs

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une utilisation normale. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser un extincteur à mousse pour la lutte contre l'incendie. Eau pulvérisée.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch MonosVeno 046

Date d'impression: 19.09.2016

Code du produit: 601

Page 2 de 5

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Composés organiques et non-organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Préventions des incendies et explosion

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Information supplémentaire

Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Durée de stockage maximale : 3 ans

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch MonosVeno 046

Date d'impression: 19.09.2016

Code du produit: 601

Page 3 de 5

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:		
		Testé selon la méthode
pH-Valeur:		non applicable
Modification d'état		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Point d'écoulement:		ISO 3016
Point d'éclair:	>190 °C	DIN 51755
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	6,5 vol. %	
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 15 °C):	0,873 g/cm ³	EN ISO 12185
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	46 mm ² /s	DIN 51562

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre : forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Éviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Irritation et corrosivité**

-

Effets sensibilisants

-

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

-

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

-

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch MonosVeno 046

Date d'impression: 19.09.2016

Code du produit: 601

Page 4 de 5

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

-

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Code d'élimination des déchets-Produit**

130110 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19); huiles hydrauliques usagées; huiles hydrauliques non chlorées à base minérale
Classé comme déchet dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch MonosVeno 046

Date d'impression: 19.09.2016

Code du produit: 601

Page 5 de 5

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

@1402.

Matières dangereuses:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)